Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

EXPLOITS D'IVROGNES

Lundi, dans l'après-midi, Mme Surmont, cabaretière, 77, rue d'Alger, voyait entrer dans son estaminet six individus plus ou moins pris de boisson.

Ils prirent coup sur coup deux tournées de chopes, se levèrent comme à un mot d'ordre et gagnèrent la porte, tirant de l'argent de leurs poches mais ricanant et criant à la débitante qu'elle n'aurait pas un sou d'eux.

Ce coup fait, ils voulurent continuer la série de leurs exploits et pénétrèrent chez Mme Marie Depagie, 110, rue d'Alger. Celle-ci refusa de les servir et les six hommes se mirent à faire un tapage formidable qui attira un agent.

A la vue de l'uniforme tous s'enfuirent, excepté Charles Dewaele, âgé de 32 ans, peigneur, demeurant à Wattrelos, rue Miribel, 44, et Georges Demouvaux, son voisin.

Dewaele se mit à injurier l'agent auquel Demouvaux détacha un coup de pied avant d'aller rejoindre ses amis qui fuyaient.

Alors comme l'agent voulait arrêter celui qui seul restait, un véritable combat s'engagea au cours duquel Dewaele gratifia son adversaire d'un superbe coup de tête dans la poitrine.

Malgré tout il dut se rendre au poste de police du 5e arrondissement pour être dirigé sur Lille, après interrogatoire, sous la triple inculpation de filouterie, ivresse, outrages et violences à un agent.

GALANT PERSONNAGE

Sur plainte de Marie Desfontaines, procès-verbal a été dressé à Achille Leclercq, âgé de 19 ans, manœuvre, demeurant 31, rue de Denain.

Ayant rencontré celle-ci à l'angle des rues Pierre-de-Roubaix et des Longues Haies, il lui aurait fait, paraît-il, des propositions qu'elle refusa d'accepter.

Et alors le galant manœuvre lui flanqua une formidable raclée.

La suite à une prochaine séance du tribunal de simple police.

SEANCE DE BOXE ANGLAISE

Lundi soir, nous avons eu à l'Hippodrome une superbe séance de boxe organisée par l'Académie de boxe française de Roubaix.

Quinze cents personnes, au moins, y assistaient. C'est assez dire que la salle était complètement bondée.

Nous assistons d'abord à une démonstration de la boxe française et à un assaut dans lequel se distinguent M. Jean Desruelles, et Georges Guiot, prévôt de l'Académie de boxe française.

Puis viennent les débuts de Louis Vasseur, comme acrobate. Enfin la séance de boxe anglaise dans laquelle figurèrent dix combattants. Carpentier fut vainqueur (aux points de Rethinger, au 6e round.

Saint Didier battu Rigaud (knoc-out) au 3e round.

Williams triompha (aux points) de son adversaire, Lenoir au sixième rond.

Descamps vainquit Manfin (aux points) au huitième round et alors que les deux adversaires étaient couverts de sang.

Enfin, Coeuille prit (aux points), sur Perraud, la revanche de l'échec subi par lui dans la finale du championnat de France.

LES POIDS LOURDS

Chez Allart-Rousseau et Cie, peigneurs, Grande-Rue, Emile Vanhamme, âgé de 27 ans, débourreur, demeurant 109, rue de Tournai, à Avelghem, a été blessé au gros orteil du pied droit par la chute d'une poulie d'échardonneur.

Le docteur a constaté une contusion du pied avec arrachement de l'ongle du gros orteil et a prescrit vingt jours de repos.

— A la Fonderie de la Fosse aux Chênes, Charles Quidez, âgé de 19 ans, machiniste, demeurant à Baisieux, s'est tordu le poignet droit en soulevant un châssis.

Il devra chômer pendant trois semaines.

EN MONTANT A LA MARCHE

Vers huit heures et demie du matin, M. Louis Leclercq, représentant de commerce, arrivait sur le boulevard Gambetta pour prendre le car de Lille. Justement celui-ci partait et, pour ne pas le manquer, M. Leclercq crut devoir sauter à la marche. Mal lui en prit car il manqua le marchepied et fut blessé au pied droit.

Conduit chez M. Wagnon, débitant, boulevard Gambetta, il y reçut des soins et regagna ensuite son domicile rue du Bois, à Lys-lez-Lannoy.

POUR FAIRE UNE OMELETTE

Au saut du lit, dès patron-minet, Paul Buzin se fit à lui-même cette confidence : « Je mangerais bien une omelette pour mon dîner ».

Cela fait, il se demanda où il trouverait les œufs les plus frais et ce, pour le plus bas prix possible.

Le problème fut vite résolu, paraît-il, car, à sept heures du matin, Paul Buzin, qui habite à Croix, rue des Trois-Villes, 4, se faisait choper par un agent au moment exact où il barbottait des œufs de cane dans un nid du parc Barbieux.

Il a été conduit au poste du deuxième arrondissement avec les œufs, qu'il ne convertira pas pour cette fois en omelette.

VISITES A L'HOPITAL DE LA FRATERNITE

L'administration des hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public qu'en raison de la fête de l'Ascension, les visites pour les parents des malades en traitement à l'hôpital de la Fraternité auront lieu comme le dimanche de 11 heures à midi.

CONFERENCE MILITAIRE

Le 20 mai, une conférence sera faite par M. le capitaine Fontaine, du 1er escadron des équipages militaires, dans la salle des fêtes de l'Institut Turgot, à 10 heures 1/2 très précises.

Sujet : Organisation des services de l'arrière.

Cette causerie sera présidée par M. Georges Dansette, vice-président de la Fédération des Associations d'anciens élèves des écoles publiques de Roubaix, officier d'académie.

GRAND CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE

A l'occasion des fêtes du Sartel, de la gare du Pile, des Trois-Ponts et de la place Carnot aura lieu un grand concours de pêche à la ligne autorisé par le ministre des travaux publics, au profit de l'Œuvre de la Bouchée de Pain.

Série unique : à la plus lourde pêche (une heure de pêche, de 4 à 5 heures) entre le pont des Soies et le pont du Sartel.

Les sociétés et pêcheurs qui désirent prendre part au concours doivent envoyer leur adhésion à M. Simons, cafetier, au pont du Sartel.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Ecole de tir et d'instruction militaire de la Fédération des Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix. — Quatorzième championnat scolaire de l'Union des Sociétés de tir de France.

Le tir de concours aura lieu le jeudi 20 courant à partir de huit heures du matin, dans les stands sous-désignés :

Stand de l'école rue des Arts, pour les équipiers des écoles rue des Arts, rue Brézin et rue du Bois. Commissaire : MM. De Rycke et Castel.

Stand de l'école rue Ternaux, pour les équipiers des écoles rue Ternaux, rue Montaigne et rue d'Oran. Commissaires : MM. Desreux et Ramu.

Stand de l'école Turgot, pour les équipiers des écoles boulevard d'Halluin, rue Archimède, rue Turgot et rue Saint-Vincent-de-Paul. Commissaires : MM. Delbar et Jansens.

Stand de l'école rue Chanzy, pour les équipiers des écoles rue Chanzy, rue Decrème, rue d'Hem, rue Pierre-de-Roubaix et rue Delezenne. Commissaires : MM. Segard et Masson.

Stand de l'Institut Turgot, pour les équipiers de l'école primaire supérieure. Commissaires : MM. Schiller et Inglebert.

LE BON « PIGNON »

Il a été saisi, hier matin, au Minck, cent cinquante kilos de poisson de mauvaise qualité.

FIN DE LA GREVE CAVROIS-MAHIEU

A la suite de quelques nouvelles concessions faites par les patrons, les grévistes du tissage Cavrois-Mahieu ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui mercredi.

OUTRAGES AUX AGENTS

Albert Hugebaert, âgé de [illegible] débarbits, demeurant rue de Mouvaux, cour Frère, 24, a été mis en état d'arrestation, sous l'inculpation d'outrages envers le sous-inspecteur de police Lorthiois, commis lundi soir, vers 10 heures, rue de l'Alma.

Il a été transféré à Lille hier après-midi.

UN BANC FUT TROUVE

Les brigadier et sous-brigadier préposés au Chenil, ont surpris hier, vers 3 heures de l'après-midi, sur un ban, à l'entrée du Parc Barbieux, Gustave Dendoncker, âgé de 23 ans, tisserant, demeurant à Autryac (Belgique), et Zulma Blomme, âgée de 18 ans, tisserande, remeurant à Saint-Genois (Belgique), qui se livraient à des actes obscènes, constituant le délit d'outrage public à la pudeur.

Ces individus ne connaissant pas le français, n'ont pu être interrogés. Ils ont été déférés au Parquet, hier à midi.

REUNION DE COMMISSIONS

La réunion de la 3e commission aura lieu aujourd'hui mercredi, 19 mai, à 4 heures 3/4 du soir.

1. Caisse municipale des retraites : liquidations de pensions.

— La réunion des 1re et 3e commissions aura lieu aujourd'hui mercredi 19 mai, à 5 heures du soir.

1. Bâtiments municipaux : salle d'expositions ; chauffage ; examen des projets des soumissionnaires ; marèche. — 2. Bâtiments municipaux : collège de jeunes filles ; habitation de la directrice ; fourniture d'appareils d'éclairage ; marché de gré à gré ; approbation ; fourniture d'appareils de chauffage ; acquisition par voie de régie économique. — 3. Bâtiments municipaux : Institut Turgot ; pavage du chemin de la cour d'entrée. — 4. Mont de Piété : compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. — 5. Mont de Piété : budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation.

6. Mont de Piété : budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — 7. Hospices : compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. — 8. Hospices : budget supplémentaire de 1909 ; approbation.

— La réunion des 2e et 3e commissions aura lieu aujourd'hui mercredi, 19 mai, à 5 heures 3/4 du soir.

1. Voirie vicinale : budget des chemins vicinaux pour l'année 1910 ; approbation. — 2. Voirie vicinale : boulevard de Metz ; cession gratuite de terrain.

2e commission : 3. Tramways : L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing ; emplacement des points d'arrêt et kiosques-abris ; enquête ; avis du Conseil municipal.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

L'AMICALE PHOTO informe le public amateur à bien vouloir visiter son salon pour son exposition annuelle de photographie artistique.

Avec l'attrait de se rendre compte des énormes progrès réalisés par les nouveaux procédés artistiques s'ajoutant aux vues stéréoscopiques des plaques en couleurs donnant la réalité du relief et des tons de la nature.

Ouverture jour de l'Ascension ainsi que le dimanche de 9 heures à 5 heures. Entrée gratuite, café Pandore. Escalier dans la cour.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 18 mai 1909

Naissances. — Emilienne Maton, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 8. — Denise Pollet, rue Jouffroy, 77. — Ivo Vallez, rue de la Balance, 109.

Décès. — Louis Vanmullem, 52 ans, sans profession, rue Isabeau-de-Roubaix, cour de l'Hôtel-Dieu. — Marie Boussemart 66 ans, sans profession, Grande-Place, 12 bis. — Edmond Corriaux, 2 mois, rue Bernard, 25, cour Bernard, 25. — Charles Degreve, 64 ans, rafetier, boulevard de Colmar, 12. — Henri Bossut, 57 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Eno Turpin, 20 ans, domestique, avenue Julien-Lagache. — Frédéric Dorchies, 1 mois, rue de la Balance, 36. — Dominique Caeyman, 73 ans, sans profession, rue de Blanchemaille.

Avis officiel : communiants-communiantes **Tous les parents économes achètent aux Galeries Lilloises tout ce qui leur est nécessaire**

WASQUEHAL

Une réunion de l'Union Sociale et Patriotique

Les blackboulés de l'Union Sociale et Patriotique n'ont pas encore digéré leur formidable veste des élections municipales dernières.

Après en être restés complètement abrutis pendant un an, ils commencent à reprendre connaissance. Ils s'agitent un peu afin de se monter le cou à eux-mêmes et pour se consoler ils travaillent dans l'espoir de reprendre leur revanche *dans trois ans. Certes on ne peut pas trop* leur en vouloir et il faut laisser cette marotte à ces malheureux. Cependant il nous a paru amusant de reproduire le procès-verbal d'une réunion qu'ils ont tenue samedi soir à l'estaminet du *Bas-Jardin*, procès-verbal destiné probablement au journal à Reboux et que l'un des leurs, à la suite de trop nombreuses libations, a porté par erreur au bureau de l'*Egalité*.

Voici le morceau que nous nous faisons un *plaisir de servir à nos lecteurs* :

« Samedi soir a eu lieu, à l'estaminet du *Bas-Jardin*, une réunion de l'Union Sociale et Patriotique. Un grand nombre d'adhérents y assistaient. (Ils étaient au moins vingt.)

La plupart des candidats de l'Union républicaine anticollectiviste étaient présents, ainsi que MM. Alfred Lagache, Jules Deledalle, etc...

L'assemblée a décidé de faire paraître jeudi prochain, veille de la réunion du Conseil municipal, une affiche de protestation contre la mauvaise administration du Conseil municipal socialiste. Dans cette affiche il sera rappelé aux électeurs les fraudes électorales qui ont permis aux socialistes de rester à la mairie malgré les efforts dignes d'un meilleur sort des cléricaux et des anciens radicaux que les patronages Wasquehal aidèrent de leur argent et au profit desquels ils employèrent la pression patronale.

Il y sera aussi rappelé les gaspillages de l'administration municipale à l'occasion de la fête du 1er mai, qui n'a pas craint de saouler les vieux des Petits Ménages et les enfants des écoles et de leur faire chanter l'*Internationale* et le *Drapeau rouge* aux sons de la musique. On rappellera que la *Croix* s'est plainte avec raison que les gâteaux fournis cependant par notre ami Franchomme ne valaient rien du tout.

Enfin on protestera contre l'incapacité du Conseil, contre les gaspillages de toute sorte, sans rien préciser bien entendu, et l'on fera remarquer aux électeurs que les deux exploiteurs Lejeune et Dubled mettent dans leur poche tout l'argent des contribuables.

A propos de la signature de cette affiche, une discussion s'engage.

M. Barbieux à qui l'on offre de signer l'affiche déclare préférer rester dans l'ombre et demande qu'elle soit signée par les 23 blackboulés.

Mais comme tous ne sont pas présents et qu'on n'ose pas se servir des noms des absents sans leur consentement, la proposition est rejetée.

Il est alors proposé de signer « Union Républicaine anticollectiviste ».

M. Franchomme fait remarquer qu'il est inutile de mettre anticollectiviste. L'Union Républicaine tout court lui paraît suffisant. Cette proposition est adoptée.

Toutefois, afin d'éviter un procès en diffamation, on demande à M. Lagache, chargé de rédiger l'affiche, de s'entendre avec M. Cattelle pour que cette affiche ne puisse amener des ennuis à l'Union Sociale et Patriotique.

Comme ladite affiche coûtera cher si l'on veut en coller sur tous les murs, l'assemblée se demande qui paiera la note.

M. Jules Deledalle déclare qu'il ne faut pas s'inquiéter de cela et qu'il se charge de tout payer.

Un tonnerre d'applaudissements accueille les paroles de M. J. Deledalle auquel on fait une ovation bien méritée.

L'assemblée examine ensuite la question des élections générales et législatives prochaines. Si le candidat clérical choisi appartient au canton de Cysoing ou de Lannoy, l'Union Républicaine de Wasquehal se désintéressera de la propagande. Si, au contraire, le candidat choisi est M. Roussel, l'Union ne négligera rien pour assurer le succès de l'élection, à la condition cependant que M. Roussel paie tous les frais et ne regarde pas à la dépense.

L'argent de l'Union Républicaine de Wasquehal doit, en effet, être conservé pour les élections municipales afin de pouvoir jeter dans la boue et dans le fumier collectiviste le drapeau rouge et faire triompher le drapeau tricolore orné du Sacré-Cœur.

Un adhérent ayant parlé de la candidature possible de M. Chatteleyn, de vives protestations s'élèvent. Bien que le partisan de M. Chatteleyn fasse ressortir les services qu'il a rendus à la commune de Wasquehal, pendant qu'il était sénateur, cette candidature est repoussée.

Après un appel aux délégués de quartier afin qu'ils recrutent le plus grand nombre possible de membres honoraires payants, la séance est terminée par un très éloquent réquisitoire de M. Alfred Lagache contre le Conseil municipal socialiste.

La séance est ensuite levée aux cris de : A bas la sociale ! Vive Roussel ! Vive Motte ! Vive l'Union Sociale et Patriotique ! Vive Pie X ! »

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie vendredi 21 mai, à 8 heures du soir, pour examiner l'ordre du jour suivant :

Entretien des édifices communaux. — Vote de crédits. — Construction d'abri et cellules; réception définitive : crédits supplémentaires. — Aliénation de terrain du Bureau de bienfaisance; avis du Conseil. — Service de la voirie; vote de crédits. — Détérioration des routes communales; délibération. — Ecole des filles du Centre; création de poste. — Rectification d'alignement; rue Mochelet. — Entretien des chemins vicinaux; vote de crédits. — Société de gymnastique L'Espérance; demande de subvention. — Cours d'adultes; cours de couture; demande de récompense. — Patronage laïque du Capreau; subvention. — Pension Théophile Delmaere 1907; crédit. — Nomination d'un troisième cantonnier communal. — Bureau de poste; nouveau local. — Envoi d'enfants au Sanatorium de Saint-Foi; crédits. — Comptes de M. Lemay, architecte. — Construction d'habitations à bon marché; avis. — Etat des cotes irrécouvrables 1908; avis du Conseil. — Assistance médicale gratuite. — Assistance obligatoire aux vieillards.

CONFERENCE PUBLIQUE. — La Société Républicaine des Conférences populaires organise, pour le jeudi 20 mai à 6 heures du soir, une conférence à l'Ecole maternelle du Capreau. M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, traitera « La Révolution française et le grand Carnot ».

La conférence sera accompagnée d'un concert. Entrée gratuite.

Je ne fume que le NIL

CROIX

INCIDENT D'ATELIER. — Chez M. Derulle, constructeur, rue des Ogiers, les ouvriers ont cessé le travail parce que le patron voulait faire une retenue à un ouvrier qui était arrivé un peu en retard.

On espère toutefois que les vingt ouvriers rentreront bientôt à l'usine, d'accord avec leur patron.

ALLUMEZ VOTRE LANTERNE. — Les gendarmes de Roubaix en tournée dimanche soir dans la commune, ont dressé trois contraventions à des cyclistes pour défaut d'éclairage.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Une peigneuse, Mme Angèle Decottignies, 37 ans, rue de l'Amiral-Courbet, cour Marcelly, 2, a heurté une planche. Il en est résulté une plaie au pied droit.

ETAT-CIVIL DE CROIX. — Décès. — Hennebert Blanche, 20 ans 8 mois, soigneuse de continus, rue du Progrès, 37.

Avis : Cyclistes et Photographes, c'est aux Galeries Lilloises qu'on trouve le plus de choix p. cycles et photograh. Demand. tarif.

WATTRELOS

ŒUVRES POST-SCOLAIRES. — L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de la Bailleric rappelle aux amateurs et aux Amicales que son concours de tir à la carabine continue demain jeudi pour se terminer dimanche 23 mai.

AUDACIEUX MALFAITEURS. — Hier soir, vers 9 heures, alors que M. Georges Spriet, boucher-charcutier au Bas-Chemin, se tenait avec sa famille dans son arrière-boutique, des malfaiteurs ont pénétré dans le magasin et ont dérobé un jambon, d'une valeur de 20 francs, ainsi qu'une somme de 40 francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir.

Aucun bruit ne vint déceler leur visite et c'est bien plus tard dans la soirée que le boucher constata le double vol.

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — Le classement des chevaux, juments et mulets, qui devait avoir lieu le jeudi 3 juin, à 6 heures 1/2 sur la Grand'Place est reporté au samedi 5 juin, à 7 heures. l'itinéraire de la cammission de classement ayant été changé par décision préfectorale.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Jean-Baptiste Leysen, rue des Mazures, 32. — Madeleine Carbon, Grimonpont.

Mariage. — Jules Rasson, cocher, et Emma Branswyk, cuisinière.

Décès. — Jules Hellin, 59 ans, cabaretier, rue de Leers, 26. — Pierre Vercruysse, 25 ans, soigneur, Touquet. — Appolonie Veyer, 70 ans, sans profession, rue du Tilleul, 19 et 21.

WILLEMS

ETAT-CIVIL de WILLEMS. — *Publications de mariaegs.* — Joseph Lamotte, docteur en médecine, et Adèle Lepers, rentière à Sailly. — Henri Calle, tanneur, et Charlotte Herbaut, fileuse. — Henri Deschamps, tisserand à Baisieux, et Marie Lesire, fileuse à Willems. — Jean-Baptiste Desruez, tisserand à Chéreng, et Rosine Figient, jouannière à Willems.

Décès. — François Descamps, 84 ans, rentier, à la Place. — Ferdinand Trial, 76 ans, rentier à la Belle-Vue.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Le recensement des chevaux et mulets se fera place de l'Eglise, le vendredi 28 mai, à 7 heures du matin.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen **DUMORTIER, 12, rue Desurmont.**

LA CAMBRIOLE

Des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans les dépendances de l'estaminet Barbion, rue de Rotterdam, au quartier des Francs.

Ils ont exercé des pesées à la porte de derrière qui résista. Dérangés, les malfaiteurs prirent la fuite.

M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

UNE CHUTE

Chez Gaston Honoré, rue Poissonnière, Alexandre Martin, tisserand, âgé de 25 ans, demeurant 90, rue Turgot, a buté contre un rail qui sillonne la fabrique, et en tombant, s'est fortement contusionné le genou gauche.

BRULE PAR LA VAPEUR

Dans l'apprêt Ch. Tiberghien et fils, rue de la Vigne Nestor Benoit, âgé de 37 ans, aide chaudronnier, a reçu un jet de vapeur en écartant un joint. Il s'est fait des brûlures multiples du second degré des deux avant-bras et du cou.

Le docteur qui lui a donné des soins a prescrit deux semaines de repos.

LA GREVE DES PLAFONNEURS

Voici la liste par atelier des ouvriers plafonneurs et aides de Tourcoing en grève :

MM. Descamps et fils, 41; Duhayon-Berton, 10; Dujardin, 17; Bruyneel, 8; Guelton Louis, 9; Ballenghien Emile, 4; Ballenghien J.-B., 5; Gallez Henri, 3; Freymann et Gallez, 2; Bourgois, 7; Croin Adolphe, 2.

BAINS MUNICIPAUX

L'établissement de bains sera ouvert le jeudi 20 courant (Ascension) de 7 heures à midi.

SECTION TOURQUENNOISE DE MOUVEMENTS D'ENSEMBLE

Jeudi 20 mai (jour de l'Ascension), sortie pour la matinée sur les carrières de Lezennes. La fanfare cycliste de la Marlière y assistera et donnera un concert sur la place de Lezennes. Le comité invite tous les cyclistes de Tourcoing et environs à y participer. Le départ du local aura lieu à 7 heures très précises et l'on prendra la photographie du groupe avant le départ. Des primes seront tirées au sort entre tous les excursionnistes.

Les cyclistes qui n'auraient pas encore leur carte douanière du Nord-Touriste à 1 franc peuvent s'adresser au siège de la section où le trésorier s'en chargera pour la faire parvenir.

CAISSE D'EPARGNE

A l'occasion de la Pentecôte, la Caisse d'épargne et ses succursales seront fermées les dimanche et lundi 30 et 31 mai.

Par contre il y aura séance à la caisse centrale le samedi 29 mai, à 10 heures.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 18 mai 1909

Naissances. — Jeanne Leroux, rue de Lille, 95. — Edouard Vienne, rue de l'Espierre, 28.

Décès. — Marguerite Verhelst, 34 ans 11 mois, sans profession, rue du Chêne-Houpline, 24. — Henri Leconte, 15 ans 9 mois, confiseur, rue Nationale, 122.

LILLE

La journée des Tamponneurs

Les cars X et F tamponnent des attelages
Un conducteur blessé

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves est survenu dans la soirée de lundi.

Vers 7 heures, la voiture de M. Maurice Cnudde, boucher, demeurant rue de l'Epinette à Loos, passait rue Royale, lorsqu'elle entra en collision avec un car de la ligne X qui survint à une allure assez vive.

La voiture sous le choc fut violemment bousculée, tandis que M. Cnudde qui conduisait l'attelage était précipité hors du véhicule et roulait sur la chaussée.

Des passants témoins de l'accident s'empressèrent de se porter à son secours, et, constatèrent heureusement que dans sa terrible chute, il ne portait que des contusions peu graves à la tête.

Quant aux dégâts matériels, il sont peu importants. Le car et la voiture tamponnés n'ayant que des avaries peu sérieuses.

⁂

Un camion de la brasserie Joseph Vandamme attelé de deux chevaux, longeait hier vers midi, la rue Solférino, lorsqu'à hauteur de la rue des Stations il fut tamponné par un car de la ligne E.

La collision fut assez violente. Les chevaux sous le choc, roulèrent sur la chaussée, et l'un d'eux fut assez gravement blessé. Quant au conducteur, il sortit indemne de la rencontre.

Les dégâts sont assez importants, surtout pour le car qui eut son avant sérieusement endommagé.

Triomphe !!! plus de 125.000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloise. (Faites vos achats en semaine).

CHUTE GRAVE

Un maçon tombe d'un échafaudage et se blesse assez sérieusement

Un accident d'une certaine gravité est survenu dans la soirée de lundi, rue du Faubourg des Postes.

Un manœuvre de maçon, M. Auguste Debaisieux, 19 ans, manœuvre de maçon, était occupé vers 5 heures et demie à la réfection d'un immeuble de la rue précitée.

Le jeune homme pour satisfaire sa besogne, était monté sur un échafaudage, à une hauteur de deux mètres environ.

Soudain, par suite d'un faux mouvement le manœuvre perdit l'équilibre, et tomba à la renverse dans le vide.

Ses camarades s'empressèrent de le relever, et de le transporter dans une pharmacie voisine, ou un docteur requis accourut lui prodiguer des soins.

Ce dernier constata que dans sa chute, le maçon s'était fait de fortes contusions dans la région lombaire.

Le blessé a été reconduit à son domicile, 118, rue de Tournai, ou sauf complication, il devra subir une incapacité de travail de plusieurs semaines.

Le feu à l'usine Le Blan

Le personnel de l'importante filature de coton, J. L. Le Blan père et fils, située 40, rue de Trévise, a été mis en émoi mardi dans la matinée, par un commencement d'incendie qui, en raison de la rapidité des secours n'a pu prendre de sérieuses proportions.

Il était neuf heures et demie environ, lorsque des ouvriers occupés dans une salle du premier étage où s'effectue le mélange des cotons, eurent leur attention attirée par une épaisse fumée.

Ils donnèrent aussitôt l'alarme, et la pompe de l'usine fut mise aussitôt en batterie par les ouvriers qui eurent vite raison du feu.

Les dégâts occasionnés tant par l'eau que par le feu, sont peu importants et l'on ignore, quant à présent, la cause de ce commencement d'incendie qui a soulevé une grande émotion dans le populeux quartier de Moulins-Lille.

LA GLACE EST ROMPUE

Un blanchisseur, M. Barlez de Lambersart passait lundi soir rue de la Monnaie, conduisant son cheval attelé à une calandre.

Soudain, l'animal effrayé par le passage d'une automobile se mit à reculer.

Le derrière de la voiture vint rompre l'harmonie de la vitrine du magasin d'horlogerie tenu par Mme Doutrelong, au numéro 5 de la rue de la Monnaie.

Une certaine perturbation régna parmi les bijoux exposés à l'étalage.

Tout se borne heureusement à des dégâts matériels évalués à une centaine de francs.

SAVON DU CONGO Blancheur du teint VICTOR VAISSIER.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME

JAMBE FRACTUREE

Hier mardi, dans la matinée, M. Edouard Mandeville, âgé de 73 ans, demeurant à Lille, rue de Bapaume, était venu rendre visite à son fils qui habite rue Kuhlmann.

Le vieillard s'en retournait chez lui, sa visite terminée, lorsque sur le bord du trottoir de la rue il glissa le pied et tomba lourdement sur la chaussée.

On le releva, une jambe brisée et M. le docteur Chantrel, appelé à lui donner des soins, ordonna son transport d'urgence dans un hôpital.

CANTELEU-LOMME

UN ENNEMI DES GENDARMES. — Léon Verhalleman, 20 ans, manœuvre de maçon, qui demeure à l'estaminet de la Grâce de Dieu, rue de Lille, n'aime pas les gendarmes et le fait bien voir, surtout quand il a un verre dans le nez.

Lundi après-midi il se trouvait dans un estaminet à l'angle de la rue des Moines et du Marais, lorsqu'il vit passer deux gendarmes.

D'un bond il fut à la porte et hurla « Fainéants ! Fainéants ! »

A cette appellation par trop familière, les gendarmes s'avancèrent et alors le manœuvre les convainquit par paroles qu'il les emmenait à la campagne, puis, s'emparant d'une chope vide, la lança dans la direction des représentants de l'autorité, qui ne furent pas atteints. Le verre alla se briser sur la poitrine d'un consommateur.

Appréhendé, le personnage fut conduit au violon et gratifié d'un procès-verbal pour ivresse, outrages et coups.

Voilà une petite manifestation gendarmophobe, qui pourrait coûter cher à son auteur.

Valenciennes

LA GREVE DES P. T. T.

La Chambre de commerce de Valenciennes communique la note suivante :

« La transmission des lettres par l'Administration des Postes paraissant être reprise dans des conditions normales, les Chambres de commerce de Valenciennes et de la région cesseront à partir de la matinée d'aujourd'hui mercredi 19 mai, sauf avis contraire, le service de transport des correspondances commerciales qu'elles avaient organisé d'un commun accord.

VOITURE ET TRAMWAY

Vers midi, le domestique de la brasserie Decoux, à Anzin, passait place de la Gare, conduisant son camion, attelé d'un cheval.

Deux tramways arrivaient en sens inverse, l'un venant de Saint-Amand, l'autre allant vers Bruay.

Le véhicule fut tamponné, et le conducteur, Leclercq Emile, 29 ans, projeté sur le sol.

Relevé, il reçut des soins et put regagner son domicile. Il se plaint de douleurs multiples.

Le cheval était indemne, mais le véhicule était aux trois quarts broyé.

La police a ouvert une enquête.

L'AFFAIRE HERSENT

L'instruction de l'affaire de la Banque lilloise Riondel, en ce qui concerne l'inculpé français Hersent, est terminée.

L'ex-caissier est renvoyé devant le tribunal correctionnel, et comparaîtra à l'audience du 26 courant.

REGLEMENT DE COMPTE

Albus Pierre, 37 ans, directeur de cirque place Poterne, contre lequel existait un mandat d'amener du parquet de Boulogne, a été conduit au parquet, qui l'a laissé en liberté provisoire, en attendant confirmation dudit mandat.

LES RENTES DU TRAVAIL

Fromont, domestique de la maison Dupont, place d'Armes, déchargeait des marchandises d'un camion.

Un autre véhicule, chargé de tôles passa ; un heurt se produisit, et l'ouvrie tomba de sa voiture sur l'autre, où il eut les bras fortement coupés par le métal.

Ses blessures sont assez graves.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND

EMBONPOINT FACTICE. — La faïencière Baton Marie avait, pendant son travail, laissé sur un traiteau sa jupe neuve, par elle payée dix francs.

Quand elle voulut quitter l'usine, la jupe avait disparu. Elle soupçonna la fille Lobel Marguerite, de Millonfosse qui, quelques instants auparavant, avait fait remarquer à ses compagnes « qu'elle était grosse. »

La gendarmerie, saisie, a retrouvé du reste le corps du délit chez la fille Lobel, qui n'en est pas à son coup d'essai, et qui sera déférée au parquet.

VIEUX-CONDE

Festival international

C'est dimanche prochain 23 mai, qu'aura lieu le festival international organisé par la commission municipale des fêtes sous le patronage de la municipalité.

Nous publions ci-dessous la liste des sociétés ayant envoyé leur adhésion à cette fête.

Musiques et Chorales. — 1. Fanfare municipale d'Hérin; 2. Société Philharmonique de Condé; 3. Choral Sd. Shmidt de Fresnes; 4. Fanfare Républicaine de Fresnes; 5. Fanfare communale de Bonsecours; 6. Fanfare Royale de Bonsecours; 7. Fanfare Républicaine d'Hergnies; 8. Harmonie municipale d'Aniche; 9. Harmonie l'Avenir de Macou; 10. Fanfare de Notre-Dame-au-Bois; 11. Société Philharmonique de Crespin; 12. Harmonie de Péruwelz; 13. Union des trompettes de Saint-Amand; 14. Harmonie des Mineurs de Vieux-Condé; 15. Union Chorale de Vieux-Condé; 16. Cercle symphonique de Vieux-Condé; 17. Musique communale de Vieux-Condé.

Fanfares de Sapeurs-Pompiers. — Aniche, Fenain, Lourches, Fresnes, Escaudain, Beuvrages, Condé, Abscon, Bruai, Escautpont, Anzin, Oisy, Hergnies, Haulchin, Mastaing, Hérin, Bernissart, Saint-Saulve, Marquette-en-Ostrevent; Trith-St-Léger, Denain, Vieux-Condé et la Société de gymnastique l'Energie de Vieux-Condé.

La réception des Sociétés aura lieu de 10 heures du matin à 1 heure, à la mairie, à l'Ecole des filles du Centre, et à l'ancienne école des frères: Les sociétés seront divisées en trois bataillons : le 1er rue d'Hergnies, le 2e, rue Carnot; le 3e rue Faidherbe.

Le défilé commencera à deux heures et les sociétés exécuteront sur la place de la République et rue Victor-Hugo, pour les Harmonies et Fanfares et dans les Salons des Arts et de la Renaissance, pour les chorales et la symphonie.

Le soir il y aura feu d'artifice et bal public.

DOUCHY

CYCLISTE IMPRUDENT. — L'ouvrier Bisiaux passait en bicyclette ; la jeune Vantin, 12 ans, jouant au cerceau, traversa la route et fut heurtée par le cycliste, qui fut lui-même désarçonné.

Dans sa chute la fillette avait eu la main droite écrasée par le vélo, et le doigt annulaire dut être amputé.

Cambrai

ARRESTATION D'UN HOMOSEXUEL

M. Gachet, juge d'instruction, a interrogé, hier après-midi, et fait écrouer un contremaître d'usine, François Massin, 46 ans, qui se livrait sur des jeunes gens à des actes immoraux sur lesquels il n'est point utile d'insister.

L'enquête faite sur cette affaire par M. Mano, commissaire de police, est tout à fait suggestive et ne laisse guère de doute sur la réalité des faits.

UNE GRAVE AFFAIRE

Sur la dénonciation de sa fille, qui l'accuse de l'avoir violée, un nommé Alfred Basquin a été arrêté hier et conduit à la maison d'arrêt de Cambrai.

Cette jeune fille accuse également sa mère d'avoir dérobé des pièces d'argenterie chez un propriétaire de Neuvilly.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BUSIGNY

LE VOL DU BUREAU DE POSTES

L'audacieux vol commis, dans les circonstances que l'on sait, au bureau des postes de Busigny, redevient mystérieux. On se souvient que la brigade mobile avait inculpé de ce vol trois ouvriers agricoles, dont l'un, Julien Carpentier, que le fils de Mme Corbier, receveuse des postes, prétendit reconnaître, fut écroué à la maison d'arrêt.

Carpentier a été hier même remis en liberté provisoire. Un pot contenant de la cire sur laquelle apparaissaient des traces de doigts — ceux des malfaiteurs qui s'étaient servis de cette cire pour briser un carreau chez M. Adrien, brasseur, dont la maison avait été cambriolée la même nuit — avait été envoyé à l'examen de M. Bertillon, à Paris, avec les empreintes digitales de Carpentier. Or ces empreintes ne correspondent pas du tout à celles relevées sur la cire.

De ce fait, les charges concernant Carpentier se trouvent singulièrement amoindries et l'on est en droit de se demander si la piste était bonne.

PAS-DE-CALAIS

Lens

L'affaire de mœurs

CINQ NOUVELLES ARRESTATIONS

Le juge d'instruction poursuivant son enquête au sujet de l'affaire de mœurs dans laquelle est inculpé un ingénieur des mines, a fait appeler, hier, à son cabinet, Poupart Victor, 17 ans ; Mayeux François, 19 ans, de Lens ; Lucien Mayeux, 18 ans, d'Avion ; Alphonse Vandeven, de Beauval (Somme